



**Procès-verbal de la 4^e réunion du Conseil d'établissement de l'école
Sainte-Catherine-de-Sienne, tenue le jeudi 8 avril 2021 à 18 h 30 sur
TEAMS**

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

Arthur, Steeve
Chantal, Nataly
Gouaillier, Clovis
Leferfort, Mikaël
Sternon, Yannick

Gaudreau, Anne
Fontaine, Linda
Angiboust, Jennifer
Marien, Jacinthe
Riopel, Danielle
Amélie Legault-Saint-Amour
Abdenour Oumansour
Inaya Awada

Étaient absentes :

Renate Betts, Widad Mas et Christine Richardson



3 juin 2021



ORDRE DU JOUR

Prise des présences et vérification du quorum

1. Adoption de l'ordre du jour (Adoption)

P/ Jacinthe Marien

A/ Nataly Chantal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2021 (Adoption)

P/ Jacinthe Marien

A/ Yannick Sternon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Gaudreau demande à l'assemblée de reporter la réunion du 20 mai au jeudi 3 juin afin de permettre l'adoption du budget Proforma 2021-2022.

L'assemblée est d'accord, le calendrier des rencontres sera modifié.

3. Sorties éducatives (Approbation)

Ateliers organisés conjointement entre le TES et l'enseignante en art dramatique sur l'intimidation.

26 avril : début du projet agriculture urbaine (cf. document déposé)

4 et 5 mai : les ateliers SEXURL sont annulés du fait que Montréal soit en zone rouge. Les titulaires animeront ces ateliers selon les thèmes et le calendrier prévus.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Projet éducatif de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne (information)

18 mars : demi-journée d'échanges entre les enseignants concernant les impacts de la pandémie sur les apprentissages des élèves.

Le vocabulaire faible chez un bon nombre d'élèves a un impact sur leur réussite en lecture. Il y a eu un partage au niveau des stratégies gagnantes d'adaptation de l'enseignement pour tenir compte de cette situation. De plus, les enseignants remarquent que l'effort et l'attention soutenus des élèves sont plus faibles, et que l'écart entre le rendement des élèves performants et moins performants s'accroît. M. Sternon propose de créer un groupe d'entraide entre parents pour qu'ils partagent leurs idées et leurs façons de soutenir leurs enfants.

Amélie Legault Saint Amour évoque son expérience avec le groupe TEAMS où les parents partagent leurs questions et réponses.

5. Proposition 02-2021 Transfert du fonds 4 au fonds 9 (Adoption)

Équipement pour le local de musique : il faut procéder à l'achat des instruments.

5174\$ transférés du fonds 4 au fonds 9 afin d'acheter les instruments de musique.

P/ Nataly Chantal

A/ Jacinthe Marien

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Calendrier scolaire 2021-2022 (Adoption)

Calendrier déposé - semblable au calendrier 2020-2021 avec 2 journées pédagogiques consécutives au mois de mars pour le colloque de l'Alliance des professeures et des professeurs de Montréal.

P/ Inaya Awada
A/ Mikael Leferfort

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Organisation scolaire 2021-2022 (Prévision 1 - Information)

(Cf. Document déposé)

289 élèves pondérés (élèves avec codes de difficulté)

Mme Gaudreau sera de retour en poste l'année prochaine.

M. Gouaillier remarque qu'il n'y a pas de poste d'adjoint prévu. Mme Gaudreau l'informe que l'école ne compte pas suffisamment d'inscriptions pour avoir droit à une direction adjointe.

M. Gouaillier, au nom de l'assemblée, remercie Mme Linda Fontaine pour son travail extraordinaire.

Le poste de secrétaire sera mis à l'affichage.

L'équipe de concierge reste stable.

- Spécialités

60% en musique et 30% en art dramatique

M. Sternon se questionne à savoir pourquoi le poste jumelé est réduit de 10% et si cela se traduit par une baisse d'enseignement de 10%. Mme Gaudreau explique à l'assemblée que le pourcentage des postes est en lien avec le nombre d'élèves et qu'il ne s'agit pas d'une réduction du temps d'enseignement, mais simplement du nombre d'heures requis pour tous les groupes.

- Éducation physique

Mme Chantal questionne Mme Gaudreau concernant l'enseignante en éducation physique qui est en congé maladie longue durée depuis 4 ans. Malheureusement, il n'y a pas de solution actuellement.

Tous confèrent qu'il est dommage que nous devions changer d'enseignant en éducation physique chaque année, mais cela n'est pas du ressort de la direction.

M. Gouaillier propose d'écrire une lettre « À qui de droit (CSS) » concernant le constat de ce poste vacant.

M. Sternon invoque l'idée d'un « délai raisonnable » dans la mesure où nous devons favoriser une stabilité et une continuité au sein de l'établissement et que cela fait maintenant 4 ans que ce poste est remis à l'affichage chaque année.

Il est proposé de produire un *Google doc* afin que tous les membres qui le souhaitent puissent participer à la rédaction de la lettre.

Nataly Chantal récoltera des informations auprès de ses sources pour le budget Force 4 en éducation physique qui peut seulement être utilisé par le titulaire permanent pour l'achat de matériel ou autre activités.

- Découpage du territoire

Mme Chantal : délimitation de quartier découpage du territoire pour que Sainte Catherine-de-Sienne puisse agrandir son territoire et donc avoir plus d'élèves (capacité d'accueil). Qui est responsable de cela si nous n'avons lus de commissaire ?

Mme Gaudreau propose que M. Gouaillier s'adresse au parent qui siège sur le CA du CSSDM à cet effet. M. Gouaillier accepte et se propose de faire les démarches.

8. Frais exigés aux parents pour les sorties en 2021-2022 (Adoption)

Statu quo pour 2021-2022

Préscolaire/1^{er} cycle 40\$

2^e et 3^e cycles : 45\$

Ces montants inclus le 13\$ pour la sortie De la cour à la scène

Sorties culturelles (choisies dans le répertoire ministériel) : 27\$/ élève

P/ Jacinthe Marien

A/ Steeve Arthur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. OPP (Information)

Madame Gaudreau informe l'assemblée qu'elle n'a pas de nouvelles du CSSDM concernant le site Internet. Elle va relancer la personne responsable de faire les modifications.

10. Mot du délégué au réseau.

M. Gouaillier s'excuse, il lui est difficile d'assister aux réunions et de suivre les travaux de ce comité. C'est une grande demande de temps.

Les membres de l'assemblée comprennent et ne lui en tiennent pas rigueur.

M. Sternon, vice-président, pourra le remplacer dans cette tâche.

11. Varias

Mme Gaudreau informe l'assemblée que le contrat avec Agenda Plus ne sera pas reconduit et que la compagnie Reproduc prendra le relais.

12. Mot du public.

13. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 19h49